R LIQU H Z H

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

LICENCE

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-1;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires Vu les pièces justificatives produites par M. ISMAEL HAUSS, né le 2 février 2000 à MAMOUDZOU (985) en vue de son inscription à la Licence ; Vu l'arrêté du 28 août 2018 relatif à l'accréditation de l'UNIVERSITE DE STRASBOURG l'habilitant à délivrer des diplômes nationaux ;

VU LE PARCOURS TYPE INFORMATIQUE,

mention passable Le diplôme de LICENCE de Sciences, technologies, santé, Mention Informatique

est délivré à M. ISMAEL HAUSS

au titre de l'année universitaire 2022-2023 et confère le grade de licence,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés

Fait le 28 novembre 2023

STRASBG 17708599

Michel DENEKEN

Le Président

Le recteur de la région académique, Chancelier des universités

Richard LAGANIER

/2023202207101